

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 514

3 avril 2007

SOMMAIRE

AAA Capital Partners S.à r.l.	24656	German Property Portfolio Sàrl	24666
Aethra International S.A.	24664	Gildas Holding S.A.	24634
Agri-Tech S.A.	24639	Global Pacific S.A.	24635
Almega S.A.	24644	HEVAF Master A s.à r.l.	24626
Aneto S.A.	24640	Immomil S.A.	24641
Apax Eden Sàrl	24645	Intertravel Sàrl	24669
Apax Europe VII Media 1 Sàrl	24645	Léon Weiwers, les Héritiers	24643
AZ FUND Management S.A.	24626	LI Lux 1 S.à r.l.	24651
Barguzin Participation S.A.	24655	LI Lux 2 S.à r.l.	24659
Burzovni Palac Holding S.A.	24636	Lionbridge Holdings Luxembourg	24637
CA.P.EQ. Partners II S.à r.l.	24666	Lionbridge Luxembourg	24637
CA.P.EQ. Partners IV S.à r.l.	24661	MAMERANUS Participations S.A.	24672
CA.P. EQ. Partners VI S.à r.l.	24644	Manuella Shipping S.A.	24669
CA.P. EQ. Partners V S.à r.l.	24672	M.H.D. et Co Holding S.A.	24669
C.C.Associates	24638	Murex Capital S.A.	24642
Colt Financial Holding S.A.	24633	Murex Interco S.A.	24642
Comindus S.A.	24638	Murex International Luxembourg S.A. ...	24642
Concorde S.à r.l.	24639	New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l.	24662
CS S.à r.l.	24647	OCM Luxembourg OPPS Meats Holdings S.à r.l.	24656
CWS N.V. Luxembourg Branch	24640	Olympic Yachting S.A.	24650
Deloitte S.A.	24654	Patron Silber S.à r.l.	24632
Deltalux GP	24643	Pharma Development SA	24635
Deltasteel Group S.A.	24633	Plena Holding S.A.	24645
Diana Properties S. à r.l.	24647	Provimlux CVC S.A.	24639
ECM Regions CZ S.à.r.l.	24659	Réflexe Finance S.A.	24640
EI-Europa Immobilière S.A.	24634	REFRAMIN, International Refractories and Minerals S.A.	24664
Emesco Industrial Equity Company S.A.	24635	Sailboat Holding S.A.	24643
Eva Global SA	24672	Season International S.A.	24664
Fabrique d'Images S.A.	24647	SFDC Luxembourg	24659
Faris Holding S.A.	24641	Silverburn Real Estate S.A.	24644
Faris Holding S.A.	24633	Transport Discount Luxembourg Sàrl ...	24670
Feneris Financial Holding S.A.	24634	Valoris S.A.	24640
Fiduciaire Générale GROUP, s.à r.l.	24636		
Galloinvest Sàrl	24641		
Gargour Holdings S.A.	24634		

AZ FUND Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 73.617.

Suivant l'article 13 (1) de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif:

Les modifications au règlement de gestion de AZ FONDS 1 au 1^{er} février 2007 ont été déposées au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007023510/275/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09114. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

HEVAF Master A s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 74.800,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 103.921.

In the year two thousand six, on the twenty-eight day of December,

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in its capacity as management company of HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND;

hereby represented by Ms Martine Linster, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 27th December 2006,

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as single partner of HEVAF MASTER A S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single partner of HEVAF MASTER A S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on 29 October 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») N^o 53 of 19 January 2005. The articles of association have been amended for the last time by a notarial deed on June 21, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») N^o 1628 of 28 August 2006, and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B-103.921.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's subscribed capital by an amount of eight hundred and thirty-six thousand six hundred euros (EUR 836,600.-) so as to raise it from its current amount of seventy-four thousand eight hundred euros (EUR 74,800.-) divided into seven hundred and forty-eight (748) shares (one hundred fifteen (115) class A ordinary shares, two hundred twenty-six (226) class B ordinary shares four hundred seven (407) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) to nine hundred eleven thousand four hundred euros (EUR 911,400.-) divided into nine thousand one hundred and fourteen (9,114) shares (one thousand twenty six (1,026) class A ordinary shares, two thousand six hundred and eighty three (2,683) class B ordinary shares and five thousand four hundred five (5,405) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).

2. To issue nine hundred eleven (911) new class A ordinary shares, two thousand four hundred fifty-seven (2,457) new class B ordinary shares and four thousand nine hundred ninety-eight (4,998) new class C ordinary shares, along with an aggregate share premium of thirteen euros (EUR 13.-), so as to raise the number of shares from seven hundred forty eight (748) shares (one hundred fifteen (115) class A ordinary shares, two hundred twenty-six (226) class B ordinary shares four hundred seven (407) class C ordinary shares) to nine thousand one hundred fourteen (9,114) shares (one thousand twenty-six (1,026) class A ordinary shares, two thousand six hundred eighty-three (2,683) class B ordinary

shares and five thousand four hundred five (5,405) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of nine hundred eleven (911) new class A ordinary shares, two thousand four hundred fifty-seven (2,457) new class B ordinary shares and four thousand nine hundred ninety-eight (4,998) new class C ordinary shares with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each by HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., acting in its capacity as management company of HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, and to accept payment in full of each of these shares and the aggregate share premium of thirteen euros (EUR 13.-) by a contribution in kind.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda.

5. To authorise any lawyer of LINKLATERS LOESCH to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner resolves to increase the Company's subscribed capital by an amount of eight hundred and thirty-six thousand six hundred euros (EUR 836,600.-) so as to raise it from its current amount of seventy-four thousand eight hundred euros (EUR 74,800.-) divided into seven hundred and forty-eight (748) shares (one hundred fifteen (115) class A ordinary shares, two hundred twenty-six (226) class B ordinary shares four hundred seven (407) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) to nine hundred eleven thousand four hundred euros (EUR 911,400.-) divided into nine thousand one hundred and fourteen (9,114) shares (one thousand twenty-six (1,026) class A ordinary shares, two thousand six hundred and eighty-three (2,683) class B ordinary shares and five thousand four hundred five (5,405) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).

Second resolution

The single partner resolves to issue nine hundred eleven (911) new class A ordinary shares, two thousand four hundred fifty-seven (2,457) new class B ordinary shares and four thousand nine hundred ninety-eight (4,998) new class C ordinary shares, along with an aggregate share premium of thirteen euros (EUR 13.-), so as to raise the number of shares from seven hundred forty-eight (748) shares (one hundred fifteen (115) class A ordinary shares, two hundred twenty-six (226) class B ordinary shares four hundred seven (407) class C ordinary shares) to nine thousand one hundred fourteen (9,114) shares (one thousand twenty-six (1,026) class A ordinary shares, two thousand six hundred eighty-three (2,683) class B ordinary shares and five thousand four hundred five (5,405) class C ordinary shares), each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

Subscription and Payment

Thereupon appeared Ms Martine Linster, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in its capacity as management company of HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, by virtue of the proxy referred to here above.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., acting in its capacity as management company of HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, for nine hundred eleven (911) new class A ordinary shares, two thousand four hundred fifty-seven (2,457) new class B ordinary shares and four thousand nine hundred ninety-eight (4,998) new class C ordinary shares of the Company with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) and to make payment in full for each such share and an aggregate share premium of thirteen euros (EUR 13.-) by a contribution in kind of eight hundred thirty-six thousand six hundred thirteen euros (EUR 836,613.-), consisting in the conversion of three interest free loans (constitutive of unquestionable and immediately payable claims) of an aggregate amount of eight hundred thirty-six thousand six hundred thirteen euros (EUR 836,613.-), which have been entered into by HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., acting in its capacity as management company of HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND as lender and the Company, as borrower respectively on 30 November 2005, 28 March 2006 and 20 June 2006 (the «Contribution»).

HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., acting in its capacity as management company of HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, acting through its duly authorized attorney in fact declared that there exists no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Proof of the existence and the ownership by HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., acting in its capacity as management company of HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The single partner, to the extent that he acts in lieu of the general meeting of shareholders, resolves to accept the subscription and payment in full of each of these shares by a contribution in kind consisting of the Contribution and to allot the nine hundred eleven (911) new class A ordinary shares, two thousand four hundred fifty seven (2,457) new class B ordinary shares and four thousand nine hundred ninety-eight (4,998) new class C ordinary shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) to HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., acting in its capacity as management company of HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND.

Fourth resolution

The single partner resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda. Article 5 of the articles of incorporation shall now read as follows:

« **Art. 5. Issued capital.** The issued capital of the Company is set at nine hundred eleven thousand four hundred euros (EUR 911,400.-) divided into:

- one thousand twenty-six (1,026) class A ordinary shares, with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up;
- two thousand six hundred eighty-three (2,683) class B ordinary shares, with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up;
- five thousand four hundred five (5,405) class C ordinary shares, with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

The class A ordinary shares, the class B ordinary shares and the class C ordinary shares, together with the ordinary shares of other classes which may be issued from time to time shall be referred to as the «Ordinary Shares».

The proceeds relating to the issue of each class of Ordinary Shares as well as any other proceeds (such as any income, dividend, interest deriving from the TARGETED INVESTMENT as defined below) relating to each such class of Ordinary Shares (all together the «Proceeds») shall be invested pursuant to the investment policy determined by the Manager(s) or, if applicable, the Board of Managers for the investment established in respect of the relevant class or classes of Ordinary Shares (each a «Targeted Investment»). Consequently, each class of Ordinary Shares will be linked to a particular Targeted Investment.

For each class of Ordinary Shares, the Manager(s) or, if applicable, the Board of Managers shall keep track, in the books of the Company, of (i) the Proceeds, (ii) their related use (in particular the Targeted Investment and any other asset that might relate to the class of Ordinary Shares concerned), as well as (iii) any charges attributable to the Targeted Investment linked to each class of Ordinary Shares. For this purpose, the Manager(s) or, if applicable, the Board of Managers will prepare a set of analytical accounts for each class of Ordinary Shares.

The net asset value of each class of Ordinary Shares (the «Net Asset Value») is determined by aggregating the value of the Targeted Investment and of any other asset of every kind and nature allocated to that class of Ordinary Shares and

etc.

Where any asset is derived from another asset as a result of an exchange of assets, merger, contribution in kind, or similar operations, such derivative asset shall be attributed in the books of the Company to the same class of Ordinary Shares as the assets from which it was derived and on each re-valuation of an asset, the increase or diminution in value shall be applied to the relevant class of Ordinary Shares.

In the case where any expense of the Company cannot be considered as being attributable to a particular class of Ordinary Shares, such expense shall be allocated between the classes of Ordinary Shares according to the following formula:

$$\text{Expenses not linked to a specific investment} \times \frac{\text{Acquisition cost of each Targeted Investment attributed to each class of Ordinary Shares}}{\text{Acquisition cost of all the Company's assets}}$$

To the extent permissible by applicable law, including without limitation, compliance with the legal requirement to create a reserve, and subject to the following, the shareholders of each class of Ordinary Shares shall have an exclusive right to distributions by way of (i) dividend, (ii) acquisition of own Shares, (iii) reduction of the subscribed capital, (iv) reduction of a reserve and (v) liquidation made by the Company (the «Distributions») up to the Net Asset Value of the class of Ordinary Shares concerned.

Notwithstanding the principle stated above in case a Distribution to which the shareholders of a class of Ordinary Shares which has a positive Net Asset Value are entitled, is not permissible by applicable law up to the full amount of the Net Asset Value of the class of Ordinary Shares concerned, the shareholders of a class of Ordinary Shares which has a positive Net Asset Value shall be entitled only to a Distribution in an amount equal to:

$$\text{Net Asset Value of the class of Ordinary Shares concerned} \times \frac{\text{Aggregate amount of the Distributions permissible by applicable law}}{\text{Aggregate of all the positive Net Asset Values of the Company}}$$

The amount to be distributed pursuant to the principles stated above per Ordinary Share of the class of Ordinary Shares concerned will be equal to the total amount distributed to all the Ordinary Shares of the class of Ordinary Shares concerned divided by the total number of Ordinary Shares issued within the relevant class of Ordinary Shares.

Each Ordinary Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.»

Fifth resolution

The single partner resolves to authorise any lawyer of LINKLATERS LOESCH to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately ten thousand eight hundred euros (€ 10,800.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre,

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en sa qualité de société de gestion de HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND;

représentée par Madame Martine Linster, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 27 décembre 2006,

La dite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de HEVAF MASTER A S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé unique de HEVAF MASTER A S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), (la «Société»), constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 29 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») N ° 53 du 19 janvier 2005. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 21 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») N ° 1628 du 28 août 2006, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 103.921.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de huit cent trente-six mille six cents euros (836.600,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de soixante-quatorze mille huit cents (74.800,- EUR) divisé en sept cent quarante-huit (748) parts sociales (cent quinze (115) parts sociales ordinaires de classe A, deux cent vingt-six (226) parts sociales ordinaires de classe B et quatre cent sept (407) parts sociales ordinaires de classe C), ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à neuf cent onze mille quatre cents euros (911.400,- EUR) divisé en neuf mille cent quatorze (9.114) parts sociales (mille vingt-six (1.026) parts sociales ordinaires de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-trois (2.683) parts sociales ordinaires de classe B et cinq mille quatre cent cinq (5.405) parts sociales ordinaires de classe C), chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

2. Émettre neuf cent onze (911) nouvelles parts sociales ordinaires de classe A, deux mille quatre cent cinquante-sept (2.457) nouvelles parts sociales ordinaires de classe B et quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (4.998) nouvelles

parts sociales ordinaires de classe C avec une prime d'émission d'un montant de treize euros (13,- EUR) de manière à porter le nombre de parts sociales de sept cent quarante huit (748) (cent quinze (115) parts sociales ordinaires de classe A, deux cent vingt-six (226) parts sociales ordinaires de classe B et quatre cent sept (407) parts sociales ordinaires de classe C), à neuf mille cent quatorze (9.114) parts sociales (mille vingt-six (1.026) parts sociales ordinaires de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-trois (2.683) parts sociales ordinaires de classe B et cinq mille quatre cent cinq (5.405) parts sociales ordinaires de classe C, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

3. Accepter la souscription de neuf cent onze (911) parts sociales ordinaires de classe A, deux mille quatre cent cinquante-sept (2.457) parts sociales ordinaires de classe B, quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (4.998) parts sociales ordinaires de classe C ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune par HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion de HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales et de la prime d'émission d'un montant de treize euros (13,- EUR) par un apport en nature.

4. Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

5. Autoriser tout avocat de LINKLATERS LOESCH de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

et a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de huit cent trente-six mille six cents euros (836.600,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de soixante-quatorze mille huit cents (74.800,- EUR) divisé en sept cent quarante-huit (748) parts sociales (cent quinze (115) parts sociales ordinaires de classe A, deux cent vingt-six (226) parts sociales ordinaires de classe B et quatre cent sept (407) parts sociales ordinaires de classe C), ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à neuf cent onze mille quatre cents euros (911.400,- EUR) divisé en neuf mille cent quatorze (9.114) parts sociales (mille vingt-six (1.026) parts sociales ordinaires de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-trois (2.683) parts sociales ordinaires de classe B et cinq mille quatre cent cinq (5.405) parts sociales ordinaires de classe C), chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre neuf cent onze (911) nouvelles parts sociales ordinaires de classe A, deux mille quatre cent cinquante-sept (2.457) nouvelles parts sociales ordinaires de classe B et quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (4.998) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C avec une prime d'émission d'un montant de treize euros (13,- EUR) de manière à porter le nombre de parts sociales de sept cent quarante-huit (748) (cent quinze (115) parts sociales ordinaires de classe A, deux cent vingt-six (226) parts sociales ordinaires de classe B et quatre cent sept (407) parts sociales ordinaires de classe C), à neuf mille cent quatorze (9.114) parts sociales (mille vingt-six (1.026) parts sociales ordinaires de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-trois (2.683) parts sociales ordinaires de classe B et cinq mille quatre cent cinq (5.405) parts sociales ordinaires de classe C, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

Souscription et Paiement

Ensuite est intervenue Madame Martine Linster, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), agissant en sa qualité de société de gestion de HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, en vertu de la procuration susvisée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion de HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, neuf cent onze (911) nouvelles parts sociales de classe A, deux mille quatre cent cinquante-sept (2.457) nouvelles parts sociales de classe B et quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (4.998) nouvelles parts sociales de classe C de la Société, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), et libérer intégralement la totalité de ces parts sociales et une prime d'émission d'un montant de treize euros (13,- EUR) par un apport en nature de huit cent trente-six mille six cent treize euros (836.613,- EUR), consistant en la conversion de trois prêts sans intérêts (constitutifs de créances certaines, liquides et exigibles) d'un montant total de huit cent trente-six mille six cent treize euros (836.613,- EUR) lesquels ont été conclus par HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion de HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND en tant que prêteur et la Société, en tant qu'emprunteur respectivement le 30 novembre 2005, le 28 mars 2006 et le 20 juin 2006 (l'«Apport»).

HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion de HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, agissant par le biais de son mandataire dûment autorisé a déclaré qu'il n'existe aucun obstacle

au libre transfert de l'Apport à la Société, et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La preuve de l'existence et de la propriété par HINES FUND MANAGEMENT COMPANY I S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion de HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND DE L'APPORT a été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'associé unique décide, dans la mesure où il agit pour le compte de l'Assemblée Générale des associés, d'accepter la souscription et la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en nature correspondant à l'Apport et d'attribuer les neuf cent onze (911) nouvelles parts sociales ordinaires de classe A, deux mille quatre cent cinquante sept (2.457) nouvelles parts sociales ordinaires de classe B et quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (4.998) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) à HINES FUND MANAGEMENT COMPANY S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion de HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour. L'article 5 des statuts de la Société sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à neuf cent onze mille quatre cent euros (911.400,- EUR) divisé en:

- mille vingt-six (1.026) parts sociales ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- deux mille six cent quatre-vingt-trois (2.683) parts sociales ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- cinq mille quatre cent cinq (5.405) parts sociales ordinaires de classe C, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales ordinaires de classe A, les parts sociales ordinaires de classe B et les parts sociales ordinaires de classe C, ainsi que les parts sociales ordinaires d'autres classes qui peuvent être émises au fur-et-à-mesure, sont réérencées comme des «Parts Sociales Ordinaires».

Les produits relatifs à l'émission de chaque classe de Parts Sociales Ordinaires ainsi que tous autres produits (tels que tout revenu, dividende, intérêt dérivé de l'Investissement Visé comme défini plus bas) relatifs à chaque classe de Parts Sociales Ordinaires (tous ensemble les «Produits») seront investis conformément à la politique d'investissement déterminée par le ou les Gérant(s) ou, le cas échéant, par le Conseil de gérance pour l'investissement établi au regard de la ou les classes de Parts Sociales concernée(s) (chacun, un «Investissement Visé»). Par conséquent, chaque classe de Parts Sociales Ordinaires sera liée à un Investissement Visé particulier.

Pour chaque classe de Parts Sociales Ordinaires, le ou les Gérant(s) ou, le cas échéant, le Conseil de gérance conservera (conserveront) la trace, dans les livres de la Société, (i) des Produits, (ii) de leur utilisation (en particulier l'Investissement Visé et tout autre actif qui pourrait être relatif à la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée), ainsi que (iii) toutes charges attribuables à l'Investissement Visé lié à chaque classe de Parts Sociales Ordinaires. A cette fin, le ou les Gérant (s) ou, le cas échéant, le Conseil de gérance établira (établiront) des comptes analytiques pour chaque classe de Parts Sociales Ordinaires.

La valeur nette d'inventaire de chaque classe de Parts Sociales Ordinaires (la «Valeur Nette d'Inventaire») est déterminée en ajoutant à la valeur de l'Investissement visé, tout autre actif de toute sorte et de toute nature lié à cette classe de Parts Sociales Ordinaires et en déduisant tout le passif lié à cette classe de Parts Sociales Ordinaires tel que les prêts, dépenses administratives, charges fiscales, etc.

Lorsque qu'un actif dérive d'un autre actif en raison d'un échange d'actifs, fusion, apport en nature, ou d'une opération similaire, un tel actif dérivé sera attribué dans les registres de la Société à la même classe de Parts Sociales Ordinaires que les actifs dont il est dérivé et, à chaque ré-évaluation d'un actif, l'augmentation ou la diminution en valeur sera appliquée à la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée.

Lorsqu'une dépense de la Société ne peut être considérée comme étant attribuable à une classe particulière de Parts Sociales Ordinaires, une telle dépense sera allouée entre les classes de Parts Sociales Ordinaires selon la formule suivante:

$$\text{Dépenses non liées à un investissement spécifique} \times \frac{\text{Coût d'acquisition de chaque Investissement Visé attribué à chaque classe de Parts Sociales Ordinaires}}{\text{Coût d'acquisition de tous les actifs de la Société}}$$

Dans la mesure permise par la loi applicable, en ce compris, mais sans limitation, l'exigence légale de créer une réserve, et sous réserve de ce qui suit, les porteurs de parts de chaque classe de Parts Sociales Ordinaires auront un droit exclusif vis-à-vis des distributions sous la forme de (i) dividendes, (ii) d'acquisition de Parts propres, (iii) de réduction du capital

souscrit, (iv) de réduction d'une réserve et (v) de liquidation par la Société (les «Distributions») dans la limite de la Valeur Nette d'Inventaire de la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée.

Nonobstant le principe exposé plus haut, dans l'hypothèse d'une Distribution à laquelle les porteurs de parts d'une classe de Parts Sociales Ordinaires qui a une Valeur Nette d'Inventaire positive ont droit, n'est pas autorisée en vertu de la loi applicable dans la limite du montant total de la Valeur Nette d'Inventaire de la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée, les porteurs de parts d'une classe de Parts Sociales Ordinaires qui a une Valeur Nette d'Inventaire positive auront seulement droit à une Distribution égale à:

$$\text{Valeur Nette d'Inventaire de Parts Sociales Ordinaires concernées} \times \frac{\text{Montant cumulé des Distributions autorisées par le droit applicable}}{\text{Cumul de toutes les Valeurs Nettes d'Inventaire positives de la Société}}$$

Le montant à distribuer conformément aux principes exposés plus haut par Part Sociale Ordinaire de la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée sera égal au montant total distribué à toutes les Parts Sociales de la classe des Parts Sociales Ordinaires concernée divisé par le nombre total de Parts Sociales Ordinaires émises dans la classe de Parts Sociales concernée.

Chaque Part Sociale Ordinaire confère à son propriétaire une voix à l'assemblée générale extraordinaire des associés.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées.

L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide d'autoriser tout avocat de LINKLATERS LOESCH de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement dix mille huit cents euros (€ 10.800,-).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Linster, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 30, case 1. — Reçu 8.366,13 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007025303/220/371.

(070019048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2007.

Patron Silber S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 102.590.

Les comptes de clôture au 6 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2007.

A. Schwachtgen

Notaire

Référence de publication: 2007023512/230/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2007, réf. LSO-CA04688. - Reçu 0 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Colt Financial Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 47.052.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 janvier 2007 que M. Fernand Heim avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023513/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09205. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.**Faris Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 37.663.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 janvier 2007

1) La société CHARLOTTEVILLE COMMERCIAL CORP, avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (BVI), représentée par son représentant permanent, Monsieur Markus Stender, avocat, demeurant à Oppolzgasse 6, A-1010 Wien, est nommée comme administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2006.

2) La société SULTAN MANAGEMENT CO. LTD a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 9 janvier 2007.

Le conseil d'administration se compose dès lors des personnes suivantes, nommées jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur Hartmut Kuntze, commerçant, demeurant à D-13156 Berlin, Friedrich-Engels-Strasse 12

- La société CHARLOTTEVILLE COMMERCIAL CORP, avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (BVI), représentée par son représentant permanent, Monsieur Markus Stender, avocat, demeurant à Oppolzgasse 6, A-1010 Wien

- la société BALATON & CO. LTD, avec siège social à Finchley Road 788-90, NW11 7UR Londres, Grande-Bretagne, représentée par son représentant permanent, Monsieur Markus Stender, avocat, demeurant à Oppolzgasse 6, A-1010 Wien.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007023632/280/26.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09812. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.**Deltasteel Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 76.613.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue par voie circulaire le 20 novembre 2006 que M. Diego Colombo, Administrateur de catégorie A, demeurant à Vicolo delle Scuole, 9, Montagnola (Suisse), a été nommé à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023514/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09208. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Ei-Europa Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 41.352.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la société tenue par voie circulaire le 13 novembre 2006 que M. Pedro Manuel Martins Pinheiro Silveira, demeurant à R. Maria Ulrich Diana Park, Bloco 4, Piso 13, P-1070-169 Lisbonne, a été nommé à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023515/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09211. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.**Feneris Financial Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 47.053.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 janvier 2007 que M. Fernand Heim avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023516/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09230. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.**Gargour Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 16.954.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue par voie circulaire daté du 8 décembre 2006 que M. Toufick Gargour, directeur, demeurant Immeuble Lady Cochrane, Jemmayezeh, Beyrouth, Liban, a été nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023518/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09242. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.**Gildas Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 42.084.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007 que M. Fernand Heim avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme
SG AUDIT S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2007023519/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09244. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Pharma Development SA, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 58.748.

—
DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 29 décembre 2006

L'Assemblée Générale des Actionnaires:

- a décidé de clôturer la liquidation et a constaté que la société a définitivement cessé d'exister;
- a décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans auprès de MERCURIA SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 48.840.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PHARMA DEVELOPMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007023520/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2007, réf. LSO-CA09995. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Global Pacific S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 61.902.

—
Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007 que M. Fernand Heim avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023521/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09245. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Emesco Industrial Equity Company S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 24.694.

—
DISSOLUTION

Il résulte des délibérations d'une Assemblée Générale tenue en date du 12 décembre 2006 que la clôture des comptes a été prononcée et que la liquidation de la société a été clôturée. L'Assemblée Générale a également décidé de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans chez KPMG ADVISORY S.à r.l., 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A.
KPMG ADVISORY
E. Collard
Associé KPMG ADVISORY

Référence de publication: 2007023522/3260/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07831. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Fiduciaire Générale GROUP, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 53.433.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue Extraordinairement en date du 19 janvier 2007

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue Extraordinairement en date du 19 janvier 2007 que:

Ont été élus gérants supplémentaires pour une durée indéterminée:

- Monsieur Yves Francis, né le 31 août 1967 à Rocourt (Belgique) avec adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg;
- Madame Sonja Linz, née le 10 avril 1958 à Bettembourg avec adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg;
- Monsieur Vafa Moayed, né le 7 août 1958 à Oran (Maroc) avec adresse professionnelle au 560, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

Les gérants de la société FIDUCIAIRE GENERALE GROUP, S.à r.l., sont à présent au nombre de 9 gérants, élus pour une durée indéterminée:

- Philippe Bruneton;
- Yves Francis;
- Thierry Hoeltgen;
- Eric van de Kerkhove;
- Maurice Lam;
- Sonja Linz;
- Vafa Moayed;
- Franz Prost;
- Benoit Schaus.

A été élue Commissaire de la société jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les comptes de l'exercice 2007:

- la société ABAX AUDIT, ayant son siège social 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007025154/799/37.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2007, réf. LSO-CA10881. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070018746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2007.

Burzovni Palac Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 95.101.

DISSOLUTION

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2006

Troisième résolution

L'Assemblée prend connaissance de ce que toutes les dettes de la Société ont été payées et qu'il n'y a pas de boni de liquidation dû et payable aux associés de la Société et décide de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial, à l'adresse suivante: 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2007023524/587/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08993. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Lionbridge Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.750.925,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 118.994.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions écrites de l'associé unique de la Société du 3 janvier 2007 que:

- Joseph H Frank, né le 23 avril 1957 à New Jersey City, USA, résidant professionnellement au 1050 Winter Street, Suite 2300, Waltham, Massachusetts 02451, USA a été nommé gérant type A de la Société pour un mandat à durée définie courant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2009 avec effet le 3 janvier 2007,

- Jeffrey Michael Fitzgerald, né le 30 mai 1947 à Brighton (Massachusetts), USA résidant professionnellement au 1050 Winter Street, Suite 2300, Waltham, Massachusetts 02451, USA a été nommé gérant type A de la Société pour un mandat à durée définie courant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2009 avec effet le 3 janvier 2007.

- la démission de Monsieur Albert Anthony Bachard, gérant de type A, prenant effet le 5 janvier 2007 a été acceptée.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

Pour extrait conforme
Pour la Société
Signature
Un Gérant

Référence de publication: 2007023558/6312/24.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09231. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Lionbridge Holdings Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.750.925,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 118.995.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions écrites de l'associé unique de la Société du 3 Janvier 2007 que:

- Joseph H Frank, né le 23 avril 1957 à New Jersey City, USA, résidant professionnellement au 1050 Winter Street, Suite 2300, Waltham, Massachusetts 02451, USA a été nommé gérant type A de la Société pour un mandat à durée définie courant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2009 avec effet le 3 janvier 2007,

- Jeffrey Michael Fitzgerald, né le 30 mai 1947 à Brighton (Massachusetts), USA résidant professionnellement au 1050 Winter Street, Suite 2300, Waltham, Massachusetts 02451, USA a été nommé gérant type A de la Société pour un mandat à durée définie courant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2009 avec effet le 3 janvier 2007.

- la démission de Monsieur Albert Anthony Bachard, gérant de type A, prenant effet le 5 janvier 2007 a été acceptée.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

Pour extrait conforme
Pour la Société
Signature
Un Gérant

Référence de publication: 2007023562/6312/24.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09233. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Comindus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 69.625.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 4 janvier 2007*

La démission de Monsieur Arno' Vincenzo de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée.

Monsieur Heitz Jean-Marc, comptable, né le 28 septembre 1958 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme
COMINDUS S.A.
M. Kara / A. De Bernardi
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007023565/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09148. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

C.C.Associates, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 66.107.

—
Extrait du procès-verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 29 décembre 2006

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social;
2. Divers,

Résolution prises

Après discussion pleine et entière, le conseil a décidé:

1. De transférer le siège de la société avec effet au 1^{er} janvier 2007 au siège du groupe, à savoir au 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Conseil d'Administration clos la réunion à 9.00 heures.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2006.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007024341/766/22.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08015. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070018126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Agri-Tech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 43.470.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
tenue au siège social en date du 5 décembre 2006*

Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé administrateur-délégué. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 5 décembre 2006.
Pour extrait sincère et conforme
AGRI-TECH S.A.
Signature

Référence de publication: 2007023567/1351/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09151. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Concorde S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 118.335.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
des associés tenue au siège social à Luxembourg, le 22 janvier 2007*

La démission de Monsieur Arno' Vincenzo de son poste de gérant de la société est acceptée.

Monsieur Kara Mohammed, expert-comptable, né le 21 juillet 1954 à Oum Toub Denaira (Algérie), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau gérant de la société.

Pour extrait sincère et conforme
CONCORDE S.à.r.l.
R. Donati / M. Kara
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007023568/545/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09159. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Provimlux CVC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 88.569.

—
Il résulte d'une Assemblée Générale des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 12 décembre 2006 que:

1. Le mandat de commissaire aux comptes de FACTS SERVICES S.à r.l. dont le siège social se situe au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et inscrit au registre de commerce et des Sociétés sous le numéro B 98.790 est prolongé jusqu'à l'assemblée général statutaire d'approbation des comptes 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 décembre 2006.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007023574/1035/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2006, réf. LSO-BX06233. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

CWS N.V. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5819 Alzingen, 6, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 60.120.

Société mère: CWS N.F., Société Anonyme, Belgique, B-2600 Anvers, Berchemstadionstraat 78.

Depuis le 1^{er} juillet 2003, l'immatriculation des sociétés belges se fait auprès de la BANQUE CARREFOUR DES ENTREPRISES, et non plus auprès du Registre de Commerce. Par conséquent, l'immatriculation de la société belge (société mère) doit être mentionnée comme suit:

- BANQUE CARREFOUR DES ENTREPRISES: Numéro d'entreprise: 0423.205.456.

En lieu et place de:

- R.C. Antwerpen: B 232.444.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 janvier 2007.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007023572/1035/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09867. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Réflexe Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 84.538.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle reportée tenue le 29 août 2006

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société suivants avec effet immédiat:

Administrateur:

- Sandrine Voisin demeurant 32, rue Pierre et Marie Curie, F-77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux,

Commissaire aux comptes:

CRISTAL CONSEIL ayant son siège social au 249, boulevard Voltaire F-75011 Paris.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007023601/587/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2007, réf. LSO-CA03156. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Valoris S.A., Société Anonyme,

(anc. Aneto S.A.).

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone d'Activités Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 76.477.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 janvier 2007.

J.-J. Wagner
Notaire

Référence de publication: 2007023935/239/13.

(070017511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Immomil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 104.417.

—
Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 12 décembre 2006 que M. Francesco Hofer, licencié en économie politique, avec adresse professionnelle au 9, Piazza del Ponte, CH-6850 Mendrisio, a été nommé à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023629/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2007, réf. LSO-CA06107. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Faris Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 37.663.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 décembre 2006

1) Le mandat des administrateurs

- Monsieur Hartmut Kuntze, commerçant, demeurant à D-13156 Berlin, Friedrich-Engels-Strasse 12

- la société BALATON & CO. LTD, avec siège social à Finchley Road 788-90, NW 11 7UR Londres, Grande-Bretagne, représentée par son représentant permanent, Monsieur Markus Stender, avocat, demeurant à Oppolzergasse 6, A-1010 Wien

- la société SULTAN MANAGEMENT CO. LTD, avec siège social à Finchley Road 788-90, NW11 7UR Londres, Grande-Bretagne, représentée par son représentant permanent, Monsieur Markus Stender, avocat, demeurant à Oppolzergasse 6, A-1010 Wien

est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2006.

2) Le mandat du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007023630/280/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09814. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Galloinvest Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 123.015.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil de Gérance du 22 janvier 2007

- Le Conseil de Gérance a donné pouvoir à Mme Caterina Delia Mora afin de signer seule pour toutes transactions d'un montant maximum de EUR 100.000,00 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007023759/5387/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08849. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Murex Intero S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 75.158.

—
Extrait des résolutions prises a la réunion du Conseil d'Administration du 11 janvier 2007

M. Maroun Edde, homme d'affaires, demeurant à L-8086 Bertrange, 78, Cité am Wenkel, est nommé comme Président du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 30 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007023633/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09815. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Murex International Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 75.043.

—
Extrait des résolutions prises à la réunion du Conseil d'Administration du 11 janvier 2007

M. Maroun Edde, homme d'affaires, demeurant à L-8086 Bertrange, 78, Cité am Wenkel, est nommé comme Président du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007023634/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09816. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Murex Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 75.206.

—
Extrait des résolutions prises a la réunion du Conseil d'Administration du 11 janvier 2007

M. Maroun Edde, homme d'affaires, demeurant à L-8086 Bertrange, 78, Cité am Wenkel, est nommé comme Président du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 30 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007023635/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09817. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Léon Weiwers, les Héritiers, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 22, rue du Kirchberg.
R.C.S. Luxembourg B 9.565.

Ont comparu:

- 1.- Madame Irène Léonard, femme au foyer, demeurant à L-2542 Dommeldange, 166, rue des Sources,
- 2.- Monsieur Frank Weiwers, ingénieur, demeurant à L-1858 Luxembourg, 22, rue de Kirchberg, et
- 3.- Monsieur Raymond Bellion, directeur de banque en retraite, demeurant à L-2167 Luxembourg, 50, rue des Muguets

Lesquels comparants ont déclaré être les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée LEON WEIWERS, LES HERITIERS, LUXEMBOURG avec siège social à L-1858 Luxembourg, 22, rue de Kirchberg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 9.565,
ont pris les résolutions suivantes:

Unique résolution

Les associés confirment Monsieur Frank Weiwers, prénommé, en sa qualité de gérant administratif pour une durée indéterminée.

Les associés nomment Monsieur Jean-Claude Weiwers, employé privé demeurant à L-6837 Brouch, Maison 28, en sa qualité de gérant technique, pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Fait et passé à Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signatures.

Référence de publication: 2007023636/206/26.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2007, réf. LSO-CA05628. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Sailboat Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 44.497.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 janvier 2007 que M. Fernand Heim, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023638/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09272. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Deltalux GP, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 107.348.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé de la Société que les démissions de Messieurs Hille-Paul Schut et Alan Botfield en tant que gérants de la Société sont acceptées avec effet au 10 janvier 2007. Par ailleurs, Monsieur Max Galowich, né le 30 juillet 1965 à Luxembourg, ayant pour adresse professionnelle 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg et Monsieur Steve Kieffer, né le 4 avril 1973 à Luxembourg, ayant pour adresse professionnelle 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg ont été nommés aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 10 janvier 2007, ayant chacun un pouvoir de représentation individuel.

Il résulte d'une décision du Conseil de Gérance du 10 janvier 2007 de la Société que le siège social de la Société est transféré du 25B, boulevard Royal L-2449 à Luxembourg au 4A, rue Henri Schnadt L-2530 à Luxembourg, avec effet au 9 janvier 2007.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007024356/1092/24.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07715. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070018380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Silverburn Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 67.449.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 janvier 2007 que Mme Geneviève Blauen-Arendt, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée aux fonctions de Présidente du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023640/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09278. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Almega S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 71.544.

Extrait des résolutions adoptées par le Conseil d'Administration en date du 7 décembre 2006

- la démission de Monsieur Steven Georgala, administrateur, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris, est acceptée avec effet au 8 décembre 2006.

- la démission de SOLON DIRECTOR LIMITED, administrateur, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas est acceptée avec effet au 8 décembre 2006.

- Monsieur Hermanus Roelof Willem Troskie, 6, Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg est nommé administrateur, avec effet au 8 décembre 2006.

- Monsieur Shayne Krige, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris, est nommé administrateur, avec effet au 8 décembre 2006.

Luxembourg, le 7 décembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2007023647/631/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2007, réf. LSO-CA06466. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

CA.P. EQ. Partners VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 93.389.

En date du 19 décembre 2006, la société anonyme de droit luxembourgeois CA.P.EQ. PARTNERS S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.238, associée unique de la Société, a

transféré son siège social du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 18 janvier 2007.

Pour la Société

Signatures / Signature

Le Gérant / Le Gérant

Référence de publication: 2007024333/1138/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09802. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Plena Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 24.590.

Les statuts coordonnés, suivant l'acte n ° 45578, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007023661/211/11.

(070017263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Apax Eden Sàrl, Société à responsabilité limitée,

(anc. Apax Europe VII Media 1 Sàrl).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 122.653.

In the year two thousand and seven, on the eleventh day of January.

Before Us, Maître Paul Bettingen notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

APAX EUROPE VII INVESTMENTS Sàrl, a private limited liability company incorporated under the law of Luxembourg, registered in Luxembourg with the company registry of Luxembourg under number B 122.723, having its registered office at 41, boulevard Prince-Henri, L-1724 Luxembourg (the «Sole Shareholder»).

Here represented by Maître Arnaud Constant, Attorney, residing professionally in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given on 11th January 2007,

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, declares to be the current sole shareholder of APAX EUROPE VII MEDIA 1 Sàrl, a société à responsabilité limitée, with registered office in 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 12 December 2006, in the process of being published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (the «Company»).

The Sole Shareholder, represented as stated here above, requests the notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to change the denomination of the Company in APAX EDEN Sàrl.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder decides to amend Article 4 of the Articles of Association, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination APAX EDEN Sàrl.

Third resolution

The Sole Shareholder acknowledges the resignation of Mr Stéphane Hadet as class B manager as of today.

Fourth resolution

The Sole Shareholder decides to appoint the following person as additional class A manager:

- Mr Geoffrey Henry, chartered accountant, born on 5 May 1972 in Chênée, Belgium, residing professionally at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

In addition, the Sole Shareholder decides to appoint the following persons as class B managers:

- Mr David Williams, Partner, born on 6 February 1952, in Pembroke Dock, United Kingdom, residing at The Green 60, Green Lane, Burnham, Slough, SL1 8EB, United Kingdom; and
- Mr Stephen Kempen, Head of Funds Administration, born on 19 July 1974, in Cape Town, South Africa, residing at 15, Portland Place, London W1B 1PT, United Kingdom.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,000.- (one thousand Euros).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the attorney in fact of the appearing party, is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, which signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le onze janvier.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven,

A comparu:

APAX EUROPE VII INVESTMENTS Sàrl, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dûment enregistrée auprès du Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 122.723, et ayant son siège social au 41, boulevard Prince-Henri, L-1724 Luxembourg (l'«Associé Unique»).

ici représentée par Maître Arnaud Constant, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 11 janvier 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare être le seul associé de la société APAX EUROPE VII MEDIA 1 Sàrl, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 décembre 2006, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société en APAX EDEN Sàrl.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 4 des Statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

« **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination APAX EDEN Sàrl.

Troisième résolution

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Stéphane Hadet en tant que gérant de catégorie B en date de ce jour.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer la personne suivante en tant que gérant de catégorie A supplémentaire:

- Monsieur Geoffrey Henry, expert comptable, avocat, né le 5 mai 1972, à Chênée, Belgique, demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

De plus, l'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de catégorie B:

- Monsieur David Williams, Associé, né le 6 février 1952, à Pembroke Dock, Royaume-Uni, demeurant à The Green, 60, Green Lane, Burnham, Slough, SL1 8EB, Royaume-Uni;

- Monsieur Stephen Kempen, Directeur Administration de Fonds, né le 19 juillet 1974, à Cape Town, Afrique du Sud, demeurant au 15, Portland Place, Londres W1B 1PT, Royaume-Uni.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes sont évalués à environ EUR 1.000,- (mille euros).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Constant, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 56, case 4. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 26 janvier 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007025306/202/99.

(070018823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2007.

Diana Properties S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.077.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007023670/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2007, réf. LSO-CA10453. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Fabrique d'Images S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7471 Saeul, 17A, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 89.057.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007024276/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09894. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

CS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 101.383.

DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of December.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of CS S.à r.l., a Luxembourg «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, regis-

tered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 101.383, incorporated on 7 June 2004 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» number 851 of 19 August 2004 (the «Company»).

There appeared:

The sole shareholder of the Company, ASPECT SOFTWARE INTERMEDIATE HOLDINGS LLC, a company governed by the laws of Delaware (USA), having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle, Delaware, United States of America (the «Sole Shareholder»), represented by Mr Raymond Thill, notary clerk, with professional address in Luxembourg, duly authorised to act on behalf of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given to him under private seal.

The above mentioned proxy, being initialled *ne varietur* by the mandatory of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder declared and requested the notary to act that:

I.- As it appears from the attendance list annexed to this deed to be registered with it, the 450 (four hundred fifty) shares with a nominal value of USD 40.- (forty US Dollars) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

II.- The Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; it acknowledges being sufficiently informed beforehand on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate on and vote upon all the items of the agenda. The Sole Shareholder resolves further that all the documentation produced to the meeting has been put at its disposal within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

III.- The share capital of the Company fixed at USD 18,000.- (eighteen thousand US Dollars) has been entirely subscribed and fully paid up.

IV.- The Sole Shareholder is the sole owner of all the shares of the Company.

V.- Mr Raymond Thill, prenamed, acting in the name and on behalf of the Sole Shareholder, approves the balance sheet of the Company dated on the date hereof attached hereto as schedule A (the «Schedule A») and declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

VI.- The Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so as to bring into effect the purposes of this act.

VII.- The Sole Shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, declares that

(i) the Company does no longer carry out any activity;

(ii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing assets of the Company are described in Schedule A and are hereby assumed, transferred and conveyed to the Sole Shareholder

(iii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing liabilities of the Company, as described in Schedule A, are hereby assumed, transferred and conveyed to the Sole Shareholder and that the expenses in relation to the closure of the liquidation are duly deposited and that it irrevocably undertakes to assume and to settle any present or future known, unknown and unpaid liability of the dissolved Company;

(iv) the entire liability of the Company towards the Sole Shareholder pursuant to the issuance by the Company to the Sole Shareholder of convertible preferred equity certificates («CPECs») (as described in the Schedule A) is hereby transferred to the Sole Shareholder and that, further to that assignment, the Sole Shareholder is now at the same time both debtor and creditor in respect of the CPECs and therefore that the liability of the Company in respect of the CPECs is hereby extinguished;

(v) the full ownership and title of the shares held by the Company in the share capital of (a) ASPECT INTERNATIONAL INC., a company governed by the laws of Delaware (USA), having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle, Delaware, United States of America (ASPECT), and of (b) CONCERTO SOFTWARE CAYMAN HOLDINGS LTD., a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at M&C CORPORATE, SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, Georges Town, Grand Cayman, Cayman Islands (CONCERTO), is hereby transferred to the Sole Shareholder and that the Sole Shareholder, as far as necessary, will send and deliver to Aspect and Concerto any required notice or document in order for the transfers referred to above to be fully effected as soon as possible after the date hereof.

VIII.- The Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed.

IX.- Discharge is given to the following manager of the Company for the accomplishment of its mandate:

- ASPECT SOFTWARE INTERMEDIATE HOLDINGS LLC, a company governed by the laws of Delaware (USA), having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle, Delaware, United States of America.

X.- The books and documents of the Company will be kept for a period of 5 (five) years in Luxembourg at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, former registered office of the Company.

The share register of the Company has then been cancelled.

XI.- The general meeting of the Company also resolves to grant all powers to any member of ALTER DOMUS, a limited liability company having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in order:

(i) to proceed to the filings and publications as required by Article 151 of the Law of 10 August 1915 concerning commercial companies as amended; and

(ii) to do and to execute any document or notices with respect to the filings and publications referred to here above and to do, perform execute or deliver any document or notices as may be required further to the closure of the liquidation of the Company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de CS S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.383, constituée le 7 juin 2004 par acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, au numéro 851 du 19 août 2004 (la «Société»).

A comparu:

L'associé unique de la Société, ASPECT SOFTWARE INTERMEDIATE HOLDINGS LLC, une société de droit du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique (l'«Associé Unique»), représentée par M. Raymond Thill, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, dûment autorisé à agir pour le compte de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration lui donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexée ci-après pour être enregistrée avec le présent acte.

L'Associé Unique a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter que:

I.- Il ressort de la liste de présence annexée à cet acte en vu d'être enregistré avec lui, que les 450 (quatre cent cinquante) parts sociales ayant une valeur nominale de 40,- USD (quarante US dollars) chacune, représentant l'ensemble du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

II.- L'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; il reconnaît qu'il a été suffisamment informé de l'ordre du jour et qu'il considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. L'Associé Unique décide en outre que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à sa disposition dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

III.- Le capital social de la Société est fixé à 18.000,- USD (dix-huit mille US dollars) et a été entièrement souscrit et libéré.

IV.- L'Associé Unique est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

V.- M. Raymond Thill, précité, agissant au nom et pour le compte de l'Associé Unique, approuve bilan de la Société daté du 29 décembre 2006 ci-après annexé comme annexe A (l'«Annexe A»), et prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

VI.- L'Associé Unique se désigne lui-même comme liquidateur de la Société et aura les pleins pouvoirs de signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

VII.- L'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que:

(i) la Société n'exerce plus aucune activité;

(ii) tous droits, titres, intérêts et obligations se rapportant aux actifs existants de la Société sont décrits dans l'Annexe A et sont cédés, transférés et transmis à l'Associé Unique;

(iii) tous droits, titres, intérêts et obligations se rapportant au passif existant de la Société, tels que décrits dans l'Annexe A, sont assumés, transférés et transmis à l'Associé Unique et que le passif et les frais en relation avec la clôture de la

liquidation sont dûment provisionnés et qu'il s'engage irrévocablement à assumer et à payer tout passif éventuel de la Société dissoute actuel ou futur, connu, inconnu et non encore payé;

(iv) l'entière dette de la Société envers l'Associé Unique suivant émission par la Société à l'Associé Unique de certificats représentatifs de titres de créances convertibles («CPECs») (tels que décrits dans l'annexe A) est transférée de la Société à l'Associé Unique, ce dernier est désormais à la fois débiteur et créancier relativement aux CPECs et que par conséquent la dette de la Société relativement aux CPECs est éteinte,

(v) l'entière propriété des titres représentatifs du capital social de (a) ASPECT INTERNATIONAL INC., une société de droit du Delaware (USA), ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique (ASPECT), et de (b) CONCERTO SOFTWARE CAYMAN HOLDINGS LTD., une société de droit des Iles Cayman, having ayant son siège social à M&C CORPORATE, SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Uglund House, South Church Street, Georges Town, Grand Cayman, Iles Cayman (CONCERTO), détenus par la Société est transférée à l'Associé Unique, et que l'Associé Unique, pour autant que nécessaire, adressera à Aspect et Concerto toute notification ou document requis afin de rendre pleinement effectifs les transferts dont mention ci-dessus dès que possible à compter de la date du présent acte.

VIII.- L' Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée.

IX.- Décharge est donnée au gérant de la Société indiqué ci-dessous pour l'accomplissement de son mandat:

- ASPECT SOFTWARE INTERMEDIATE HOLDINGS LLC, une société de droit du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

X.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant 5 (cinq) ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le registre des parts sociales de la Société a ensuite été annulé.

XI.- L'assemblée générale de la Société accorde aussi tous les pouvoirs à tout membre de la société ALTER DOMUS, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, dans le but de:

(i) procéder aux dépôts et aux publications requises par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales comme amendées;

(ii) faire, signer ou délivrer tout document et notification en rapport avec les dépôts et publications relatés ci-dessus et de faire, signer et délivrer tout document ou action pouvant être requis suivant la clôture de la liquidation de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 38, case 9. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2007.

A. Schwachtgen.

Référence de publication: 2007024277/230/163.

(070018258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Olympic Yachting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 93.540.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007024309/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09865. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

LI Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 939.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 120.317.

—
In the year two thousand six, on the eighth day of December.

Before M^e Henri Hellinckx notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders (the Shareholders) of LI LUX 1 S.à r.l. (previously LI LUX 1 LIMITED S.à r.l.) a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 120.317 (the Company). The Company has been incorporated on September 29, 2006 pursuant to a deed of M^e Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 2178 on November 22, 2006. The articles of association of the Company have been amended on October 26, 2006 pursuant to a deed of M^e Martine Schaeffer, notary residing in Remich, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, and on November 9, 2006 pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

There appeared:

1) LCI LUX S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 120.201,

hereby represented by Ms Habiba Boughaba, Attorney at Law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy;

2) TRIDENT LI S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 120.319,

hereby represented by Ms Habiba Boughaba, Attorney at Law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy;

3) Mr Michael Hammond, Executive Chairman, born in February 20, 1958, residing at Quarry Road, Oxted, Surrey RH8 9HE (United Kingdom),

hereby represented by Ms Habiba Boughaba, Attorney at Law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy; and

4) Mr Stewart McCulloch, Chief Executive Officer, born in Coventry United Kingdom, on January 25, 1963, residing at 7 Turners crescent, Bishops Stortford, CM23 4FZ, United Kingdom,

hereby represented by Ms Habiba Boughaba, Attorney at Law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy,

which proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated hereabove, represent the entire issued and outstanding share capital of the Company, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been duly informed, and have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notice;
2. Amendment of the article 3 of the articles of association of the Company, with change of the corporate object of the Company; and
3. Miscellaneous.

II. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented consider themselves duly convened and declare they have perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to amend article 3 of the articles of association of the Company, with change of the corporate object of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

« **Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.»

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 900.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés (les Associés), de LI LUX 1 S.à r.l. (anciennement LI LUX 1 LIMITED S.à r.l.) une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.317, constituée par acte de M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2178 du 22 novembre 2006, (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés le 26 octobre 2006 suivant acte reçu par M^e Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et le 9 novembre 2006 suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ont comparu:

1) LCI LUX S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.201

ici représentée par M^e Habiba Boughaba, avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration,

2) TRIDENT LI S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.319,

ici représentée par M^e Habiba Boughaba, avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration,

3) Mr Michael Hammond, Président Directeur, né le 20 février 1958, demeurant à Quarry Road, Oxted, Surrey RH8 9HE (Royaume Uni),

ici représenté par M^e Habiba Boughaba, avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration,

4) Mr Stewart McCulloch, Directeur Administratif, né à Coventry Royaume Uni, le 25 janvier 1963, demeurant à 7 Turners crescent, Bishops Stortford, CM23 4FZ, United Kingdom,

ici représenté par M^e Habiba Boughaba, avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les parties comparantes, représentés comme affirmé ici au-dessus, représentent l'entièreté du capital souscrit de la Société, de sorte que l'Assemblée peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour, dont les Associés ont été dûment informés, et ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux convocations d'usage;
2. Modification de l'article 3 des statuts de la Société, avec changement d'objet social de la Société;
3. Divers.

II. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant avoir été valablement convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué d'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société, avec changement d'objet social, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.»

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte à environ EUR 900,-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, à la requête des comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Boughaba, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 13 décembre 2006, vol. 440, fol. 23, case 8. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007024315/242/158.

(070018445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Deloitte S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 67.895.

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DELOITTE S.A., avec siège social au 560, route de Neudorf à L-2220 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 67.895. constituée sous la dénomination DELOITTE & TOUCHE S.A. suivant acte en date du 23 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 195 du 23 mars 1999 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du 2 septembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 1232 du 1^{er} décembre 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Franz Prost, expert-comptable à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Benoît Sirot, secrétaire général DELOITTE à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Présentation du projet de fusion par absorption entre la société anonyme DELOITTE et la société anonyme DELOITTE SERVICES S.A.

2. Décision de procéder à la fusion par absorption de DELOITTE SERVICES S.A. par DELOITTE SERVICES S.A.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Exposé

Le Président expose préalablement à l'assemblée qu'en date du 20 avril 2005, un projet de fusion a été établi par les conseils d'administration des deux sociétés anonymes luxembourgeoises: (1) DELOITTE S.A., avec siège social au 560, route de Neudorf à L-2220 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 67.895. (ci-après «société absorbante»), et la société DELOITTE SERVICES S.A. (ci-après «société absorbée») constituée suite à la scission réalisée aujourd'hui de la société DELOITTE-CORPORATE SERVICES, avec siège social au 560, route de Neudorf à L-2220 Luxembourg immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro 44.665.

Ce projet de fusion a été intégralement publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 853 du 28 avril 2006.

Considérant la prise d'effet au point de vue comptable de la fusion au 1^{er} mars 2006, et les droits réservés aux actionnaires par la loi, la présente assemblée a été convoquée aux fins de consacrer l'approbation de ladite fusion par les actionnaires.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver sans réserves le projet de fusion arrêté le 20 avril 2006 par les conseils d'administrations des sociétés DELOITTE SERVICES S.A., et DELOITTE S.A., et de considérer expressément que, du point de vue comptable, la fusion a pris effet entre les sociétés fusionnantes à la date du 1^{er} mars 2006.

Deuxième résolution

Ayant pris connaissance, sur la présentation qui en a été faite par le Président de l'assemblée, du rapport sur les apports autres qu'en numéraire établi dans le cadre de la scission ayant constitué DELOITTE SERVICES S.A., en application de

l'article 26-1 des sociétés commerciales, réalisé par la société ABAX AUDIT, S.à r.l., Réviseur d'entreprises, 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg, qui conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées ainsi qu'en considération des circonstances décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Considérant que le patrimoine de la société DELOITTE SERVICES S.A., n'a subi aucune modification et que sa valorisation est identique.

Ayant été précisé que la société DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, S.à r.l., société à responsabilité limitée, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 60.927 détient toutes les actions de la société DELOITTE SERVICES S.A., et qu'elle détient également 99.98% du capital de la société DELOITTE S.A., une action étant détenue par la société FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., une société anonyme immatriculée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.904, et compte tenu du fait que FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG renonce expressément au voir sa quote-part de capital de la société issue de la fusion augmenter du fait de l'opération projetée et renonce à toute éventuelle soulte, il est décidé de ne pas fixer de rapport d'échange, ni de procéder à l'augmentation de capital de la société absorbante, mais d'inscrire dans le bilan de la société absorbante une prime de fusion d'un montant correspondant à la valeur de l'actif net comptable de la société absorbée au 28 février 2006.

Cette fusion est régie par l'article 278 de la loi sur les sociétés commerciales d'application si la société absorbante est titulaire de la totalité des actions et autres titres conférant droit de vote des sociétés à absorber.

Les actionnaires de la Société Absorbée ont d'ores et déjà décidé d'accepter qu'aucune modalité ne soit fixée quant à la remise d'actions nouvelles.

Le patrimoine de la société absorbée ne comprend aucun immeuble.

Troisième résolution

La fusion ayant été préalablement acceptée par les actionnaires de la Société Absorbée, l'assemblée décide de procéder à la fusion par absorption de DELOITTE SERVICES S.A. par DELOITTE S.A.

Constatation de la réalisation de la fusion

Le notaire constate que DELOITTE SERVICES S.A. a, par assemblée générale de ce jour, tenue antérieurement à la présente et documenté par acte du notaire soussigné, approuvé la fusion comme société absorbée, et que par conséquent suite à l'assemblée générale de DELOITTE S.A. comme société absorbante, document par le présent procès-verbal, les décisions concordantes prises au sein des deux sociétés en cause ont été valablement adoptées par les assemblées respectives. En conséquence, la fusion se trouve réalisée conformément à l'article 272 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le notaire instrumentant atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la société, ainsi que du projet de fusion et de sa publication, ce qu'il a vérifié.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Prost, P. Van Hees, B. Sirot, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 juin 2006, vol. 437, fol. 8, case 3. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 juin 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007024310/242/103.

(070018288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Barguzin Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 87.481.

Le bilan au 31 mars 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BARGUZIN PARTICIPATION S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2007024269/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2007, réf. LSO-CA10967. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

AAA Capital Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 74.571.

—
Extrait de la résolution du gérant en date du 15 décembre 2006

Le gérant décide de transférer le siège social de la société au

17, rue de la Chapelle, 2^{ème} étage, L-1325 Luxembourg

Luxembourg, le 9 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007024319/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2007, réf. LSO-CA05712. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

OCM Luxembourg OPPS Meats Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 118.210.

—
In the year two thousand and six, on the fifteenth day of December at 10.15 a.m.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of OCM LUXEMBOURG OPPS MEATS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 118. 210, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on July 27, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on September 26, 2006, number 1797.

The Meeting was opened with Annick Braquet, with professional address in Mersch, in the chair,

who appointed as secretary Solange Wolter, with professional address in Mersch.

The Meeting elected, as Arlette Siebenaler, with professional address in Mersch.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Transfer of the registered office of the Company from 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg to 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, with effect as from December 1, 2006;
3. Acknowledgement of the resignation of Mr Jean Fell, Mr Cornelius Martin Bechtel and Mr Pedro Urquidi as managers of the Company with effect as from December 1, 2006 and discharge;
4. Amendment of article 7.1. of the articles of association of the Company (the Articles);
5. Amendment of article 10. of the Articles.

II. That (i) 376 (three hundred seventy-six) Class A Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, and (ii) 124 (one hundred twenty-four) Class B Shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, representing the entirety of the share capital of the Company of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) are represented at the Meeting;

III. That the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the representative of the shareholders and by the bureau of the Meeting, and will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities; and

IV. That the Meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the items of the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to waive the convening notices, the shareholders of the Company considering themselves as duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to transfer the registered office of the Company from 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg to 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, with effect as from December 1, 2006.

Third resolution

The Meeting resolves to acknowledge the resignation of:

- Mr Jean Fell, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
 - Mr Cornelius Martin Bechtel, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and
 - Mr Pedro Urquidi, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom,
- as managers of the Company with effect as from December 1, 2006.

The Meeting further resolves to grant them discharge for the performance of their mandate as managers of the Company from the date of their appointment until the date of their resignation.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the article 7.1. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

«7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of the shareholders which sets the term of their office. The managers need not to be shareholders.»

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the article 10. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

« **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.»

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1,000.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Mersch, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the Bureau, said members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze décembre à 10.15 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de OCM LUXEMBOURG OPPS MEATS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.210, constituée suivant acte de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 27 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 26 septembre 2006, numéro 1797.

L'Assemblée fut ouverte sous la présidence de Annick Braquet, avec adresse professionnelle à Mersch.

Lequel a désigné comme secrétaire Solange Wolter, avec adresse professionnelle à Mersch.

L'Assemblée a choisi comme scrutateur Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle à Mersch.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et prié le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Transfert du siège social de la Société du 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, avec effet au 1^{er} décembre 2006;
3. Confirmation de la démission de M. Jean Fell, M. Cornelius Martin Bechtel et M. Pedro Urquidi en tant que gérants de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2006 et décharge;
4. Modification de l'article 7.1. des statuts de la Société (les Statuts);
5. Modification de l'article 10. des Statuts.

II. Que (i) 376 (trois cent soixante-seize) Parts Sociales A, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, et (ii) 124 (cent vingt-quatre) Parts Sociales B, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) sont représentées à l'Assemblée;

III. Que les procurations des actionnaires représentés et le nombre de leurs parts apparaissent sur la feuille de présence, signée par le représentant des actionnaires et par le bureau de l'Assemblée, et resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement; et

IV. Que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de renoncer à toutes les convocations préalables, dans la mesure où les actionnaires ont été régulièrement convoqués et ont une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, avec effet au 1^{er} décembre 2006.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de confirmer la démission de:

- M. Jean Fell, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
 - M. Cornelius Martin Bechtel, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and
 - M. Pedro Urquidi, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni,
- en tant que gérants de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2006.

L'Assemblée décide ensuite de leur accorder décharge pour l'exécution de leur mandat en tant que gérants de la Société depuis la date de leur nomination jusqu'à la date de leur démission.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 7.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 10. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou, le cas échéant, par les signature conjointes ou individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte est estimé à environ EUR 1.000,-

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête du comparant susnommé le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu aux membres du bureau, ils ont signé le présent acte.

Signé: A. Braquet, S. Wolter, A. Siebenaler, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 décembre 2006, vol. 440, fol. 45, case 1. — Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 décembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007024330/242/140.

(070018178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

SFDC Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 104.269.

Le bilan au 31 janvier 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007024255/1005/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2007, réf. LSO-CA10938. - Reçu 30 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(070017880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

ECM Regions CZ S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 113.308.

Extrait des résolutions prises par le gérant en date du 23 novembre 2006

Le siège social est transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Référence de publication: 2007024321/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09869. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(070017924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

LI Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 120.318.

In the year two thousand six, on the eighth day of December.

Before M^e Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of LI LUX 2 S.à r.l. (previously LI LUX 2 LIMITED S.à r.l.), a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 120.318 (the Company). The Company has been incorporated on September 29, 2006 pursuant to a deed of M^e Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 2104 dated November 10, 2006. The articles were amended on October 26, 2006 pursuant to a deed enacted by M^e Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published, and on November 9, 2006 pursuant to a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

There appeared:

LI LUX 1 S.à r.l. (previously LI LUX 1 LIMITED S.à r.l.), a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 120.317 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Ms. Habiba Boughaba, Attorney-At-Law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Amendment of the article 3 of the articles of association of the Company, with change of the corporate object of the Company; and

2. Miscellaneous.

II. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to amend article 3 of the articles of association of the Company, with change of the corporate object of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

« Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.»

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 900.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de LI LUX 2 S.à r.l. (anciennement LI LUX 2 LIMITED, S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 12, rue Léon Thyes à L-2636 Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.318 (la Société). La Société a été constituée le 29 septembre 2006 par acte de M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 2104 du 10 novembre 2006. Les statuts de la Société furent modifiés le 26 octobre 2006 suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et le 9 novembre 2006 suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu:

LI LUX 1 S.à r.l. (anciennement LI LUX 1 LIMITED S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500,-, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120.317 (l'Associé Unique),

ici représentée par M^e Habiba Boughaba, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1. Modification de l'article 3 des statuts de la Société, avec changement d'objet social de la Société;
2. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société, avec changement d'objet social, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.»

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte à environ EUR 900,-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, à la requête des comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Boughaba, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 13 décembre 2006, vol. 440, fol. 23, case 11. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 décembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007024322/242/123.

(070018439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

CA.P.EQ. Partners IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 88.240.

En date du 19 décembre 2006, la société anonyme de droit luxembourgeois CA.P.EQ. PARTNERS S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.238, associée unique de la Société, a

transféré son siège social du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 janvier 2007.

Pour la Société

Signatures

Le Gérant

Référence de publication: 2007024335/1138/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09795. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 87.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.059.

In the year two thousand and six, on the seventh day of December.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (LUXEMBOURG ONE) S.à r.l., a company with registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Registrar of Companies under number B 114.068 (the «Sole Shareholder»),

duly represented by Ms Caroline Apostol, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on or around 4 December 2006.

This proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (LUXEMBOURG TWO) S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 114.059 (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler on 31 January 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 842, on 27 April 2006. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of Maître Joseph Elvinger on 28 July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2032, on 30 October 2006.

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the share capital of the Company by an amount of fifty-five thousand three hundred twenty-five euros (EUR 55,325.-) in order to bring it from its current amount of eighty-seven thousand five hundred euros (EUR 87,500.-) up to an amount of one hundred forty-two thousand eight hundred twenty-five euros (EUR 142,825.-), through the issuance of two thousand two hundred thirteen (2,213) new shares of the Company with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

All of the two thousand two hundred thirteen (2,213) shares of the Company have been subscribed by the Sole Shareholder at a total subscription price of fifty-five thousand three hundred twenty-five euros (EUR 55,325.-).

The shares subscribed are fully paid up in cash by the Sole Shareholder, so that the cash contribution of fifty-five thousand three hundred twenty-five euros (EUR 55,325.-) is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The cash contribution of fifty-five thousand three hundred and twenty-five euros (EUR 55,325.-) is entirely allocated to the share capital of the Company.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, article five first paragraph of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

« **Art. 5. first paragraph.** The subscribed share capital is set at one hundred forty-two thousand eight hundred and twenty-five euros (EUR 142,825.-) represented by four thousand one hundred forty (2,213) corporate units with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.»

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about three thousand Euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatre décembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A comparu:

NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (LUXEMBOURG ONE) S.à.r.l., une société avec siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 114.068 (l'«Associé Unique»),

ici représentée par Mlle Caroline Apostol, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le ou vers le 4 décembre 2006.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de NEW STAR GLOBAL PROPERTY MANAGEMENT (LUXEMBOURG TWO) S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 114.059, constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler le 31 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 842, en date du 27 avril 2006. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger du 28 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2032, le 30 octobre 2006.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinquante-cinq mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 55.325,-) afin de le porter de sa valeur actuelle d'un montant de quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 87.500,-) à un montant de cent quarante-deux mille huit cent vingt-cinq euros (EUR 142.825,-) par l'émission de deux mille deux cent treize (2.213) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

L'intégralité des deux mille deux cent treize (2.213) parts sociales nouvelles a été souscrite par l'Associée Unique pour un prix total de souscription de cinquante-cinq mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 55.325,-).

Les parts sociales souscrites sont entièrement payées en espèces par l'Associée Unique, de telle sorte que l'apport en espèces de cinquante-cinq mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 55.325,-) est désormais à la disposition de la Société, ce point ayant été prouvé au notaire soussigné.

L'apport en espèces de cinquante-cinq mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 55.325,-) est affecté entièrement au capital social de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution précédente, le premier paragraphe de l'article cinq des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. premier paragraphe.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent quarante-deux mille huit cent vingt-cinq euros (EUR 142.825,-) représenté par deux mille deux cent treize (2.213) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ trois mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Apostol, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2006, vol. 156S, fol. 53, case 3. — Reçu 553,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007024347/211/106.

(070018230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Aethra International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 61.598.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007024316/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2007, réf. LSO-CA11037. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Season International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 42.535.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEASON INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2007024318/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2007, réf. LSO-CA11034. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

REFRAMIN, International Refractories and Minerals S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 8, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 13.605.

L'an deux mille sept, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme REFRAMIN, INTERNATIONAL REFRACTORIES AND MINERALS S.A., avec siège social à L-1140 Luxembourg, 84, route d'Arlon, constituée sous la dénomination de INTERNATIONAL REFRACTORIES AND MINERALS S.A., suivant acte reçu par Maître Michel-Gérard-Joseph-Norbert Muller, alors notaire de résidence à Bascharage, en date du 28 janvier 1976, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 99 du 14 mai 1976, dont les statuts ont été modifiés avec adoption de la dénomination actuelle, suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 3 juillet 1981, publié au Mémorial C numéro 227 du 21 octobre 1981, modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Jean Seckler, en date du 5 juillet 1983, publié au Mémorial C numéro 251 du 1^{er} octobre 1983, modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Jean Seckler, en date du 5 mars 1986, publié au Mémorial C numéro 151 du 7 juin 1986 modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 mai 2004, publié au Mémorial C numéro 850 du 18 août 2004, et modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 janvier 2006, publié au Mémorial C, numéro 839 du 27 avril 2006, ci-après la «Société»,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 13.605.

24665

Bureau

L'Assemblée est ouverte à 10.45 heures et est présidée par Monsieur Albert Gauche, administrateur de sociétés, demeurant à L-5832 Fentange, 33, Op der Hobuch.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe Hoeltgen, employé privé, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Terry Goedert, employé privé, demeurant à L-8353 Garnich, 24, rue de l'Ecole.

Composition de l'Assemblée

Les noms des actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente Assemblée a l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social de la Société de L-1140 Luxembourg, 84, route d'Arlon à L-1899 Kockelscheuer, 8, rue de la Poudrerie et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la Société;

II.- Il apparaît de la liste de présence que les cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit euros (EUR 248,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont présentes ou représentées.

L'Assemblée peut donc délibérer valablement sur le point à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'Assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur le point à l'ordre du jour.

Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé le point à l'ordre du jour.

Résolution

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société de L-1140 Luxembourg, 84, route d'Arlon à L-1899 Kockelscheuer, 8, rue de la Poudrerie et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Kockelscheuer».

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président clôture l'Assemblée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite à la résolution prise à la présente assemblée, est évalué approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Étude.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: A. Gauche, C. Hoeltgen, T. Goedert, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, vol. 157S, fol. 43, case 5. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 janvier 2007.

T. Metzler.

Référence de publication: 2007024362/222/73.

(070018515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

CA.P.EQ. Partners II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 88.239.

En date du 19 décembre 2006, la société anonyme de droit luxembourgeois CA.P.EQ. PARTNERS S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.238, associée unique de la Société, a transféré son siège social du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 janvier 2007.

Pour la Société

Signatures

Le Gérant

Référence de publication: 2007024334/1138/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09797. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

German Property Portfolio Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 110.758.

In the year two thousand and six, on the twenty ninth day of December,
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of GERMAN PROPERTY PORTFOLIO S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 110.758, incorporated pursuant to a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg dated 9 September, 2005 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 160 of January 24, 2006, amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated April 5, 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1321 of July 8, 2006 (the Company).

THE GERMAN PROPERTY PORTFOLIO (GP) LIMITED, a company limited by shares organized under the laws of the United-Kingdom, with registered office at 3 New Burlington Mews, Mayfair, London, W1B 4QB, United Kingdom (the Sole Shareholder),

represented by M. Bertrand Job, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 28, 2006.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty five (125) shares having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, by an amount of fourteen million three hundred sixty-two thousand five hundred Euros (EUR 14,362,500.-), so as to bring the share capital of the Company to fourteen million three hundred seventy-five thousand Euros (EUR 14,375,000.-), with an increase of the nominal value of the shares from one hundred euros (EUR 100.-) to one hundred fifteen thousand euros (EUR 115,000.-), in consideration for a contribution in kind;

2. Amendment of article 4 of the Articles in order to reflect the above changes;

III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty-five (125) shares having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, by an amount of fourteen million three hundred sixty-two thousand five hundred Euros (EUR 14,362,500.-), so as to bring the share capital of the Company to fourteen million three hundred seventy-

five thousand Euros (EUR 14,375,000.-), by way of the amendment of the nominal value of each share from one hundred Euros (EUR 100.-) to one hundred fifteen thousand euros (EUR 115,000.-), in consideration for a contribution in kind;

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated here above, declares to fully pay the increase of the nominal value of the shares by a contribution in kind consisting of a claim that it holds against the Company (the Claim).

The Claim has an aggregate value of fourteen million three hundred sixty-two thousand five hundred Euros (EUR 14,362,500.-), which shall be allocated to the share capital account of the Company.

Proof by the Sole Shareholder of the value of the contribution has been given to the undersigned notary by a management certificate dated December 28, 2006 and an interim balance-sheet of the Company dated December 29, 2006 of the Company. Such certificate after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Furthermore the Sole Shareholder declares that:

1. it is the owner of the Claim;
2. it has the power to dispose of the Claim;
3. the Claim is not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on such Claim and such Claim is not subject to any attachment;
4. the Claim is freely transferable;
5. all formalities required in Luxembourg in relation to the contribution of the Claim to the share capital of the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed from the notary officiating in Luxembourg, documenting the said contribution in kind;

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

« **Art. 4.** The Company's subscribed corporate capital is fixed at fourteen million three hundred seventy-five thousand euros (EUR 14,375,000.-) represented by one hundred twenty-five (125) corporate units having a nominal value of one hundred fifteen thousand euros (EUR 115,000.-) per corporate unit.»

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the books and registers of the Company, in order to reflect the above changes with power and authority to any employee of BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the relevant books and registers of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 148,800.-.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the french version:

En l'an deux mille six, le vingt neuf décembre,

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Pour une Assemblée Générale Extraordinaire (l'Assemblée) du seul associé de la société GERMAN PROPERTY PORTFOLIO S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.758, consti-tuée suivant un acte de Maître Jacques Delvaux, notaire résidant à Luxem-bourg du 9 septembre 2005 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 160 du 24 janvier 2006, modifié par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 5 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1321 du 8 juillet 2006 (la Société).

THE GERMAN PROPERTY PORTFOLIO (GP) LIMITED, une société à responsabilité limitée de droit du Royaume-Uni, dont le siège social est à 3 New Burlington Mews, Mayfair, London, W1B 4QB, (l'Associé Unique),

Représenté par M. Bertrand Job, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales de la Société.

II. l'ordre du jour de la réunion est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un montant de quatorze millions trois cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 14.362.500,-), afin de porter le capital social de la Société à quatorze millions trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 14.375.000,-), avec une augmentation de la valeur nominale des parts sociales de cent euros (EUR 100,-) à cent quinze mille euros (EUR 115.000,-), en contrepartie d'un apport en nature.

2. Modification de l'article 4 des statuts afin de refléter les changements ci-dessus.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, par un montant de quatorze millions trois cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 14.362.500,-), afin de porter le capital social de la Société à quatorze millions trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 14.375.000,-), avec une augmentation de la valeur nominale des parts sociales de cent euros (EUR 10,-) chacune, à cent quinze mille euros (EUR 115.000,-) chacune, en contrepartie d'un apport en nature.

Souscription - Libération

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare libérer entièrement l'augmentation de la valeur nominale des parts sociales par un apport en nature consistant en une créance qu'il détient sur la Société (la Créance).

La Créance a une valeur de quatorze millions trois cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 14.362.500,-), qui doit être allouée au capital social de la Société.

La preuve par l'Associé Unique de la valeur de l'apport en nature a été donnée au notaire instrumentant par un certificat de la gérance daté du 28 décembre 2006 et un bilan intérimaire de la Société daté du 29 décembre 2006. Un tel certificat après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante, restera annexé au présent acte pour y subir avec lui les formalités de l'enregistrement.

Par ailleurs, l'Associé Unique déclare:

1. qu'il est le propriétaire de la Créance;
2. il a le pouvoir de disposer de la Créance;
3. la Créance n'est grevée d'aucun gage ou usufruit, qu'il n'existe aucun droit d'acquiescer un gage ou usufruit sur une telle créance et que cette créance n'est pas sujette à aucun droit de saisie.
4. la Créance est librement cessible;
5. toutes les formalités requises à Luxembourg en relation avec l'apport de la Créance au capital social de la Société, ont été ou seront faites dès la réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié du notaire instrumentant, documentant l'apport en nature.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** le capital souscrit de la Société est fixé à quatorze millions trois cent soixante-quinze mille euros (14.375.000,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent quinze mille euros (115.000,- EUR) par part sociale».

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les livres et registres de la Société, afin de refléter les changements ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout employé de la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus dans les livres et registres de la Société.

Coûts

Les comparants déclarent que les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes espèces qui vont être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à 148.800,- EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Job, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 36, case 2. — Reçu 143.625 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007024402/212/155.

(070017991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Manuella Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 104, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 55.857.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007024307/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09861. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070017828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

M.H.D. et Co Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 5.131.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 22 janvier 2007

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour M.H.D ET CO HOLDING S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007024409/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09291. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070018239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Intertravel Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.466.

Extrait de la décision prise par le Gérant Unique en date du 22 décembre 2006

Le siège social a été transféré de L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 22 janvier 2007.

Pour avis sincère et conforme
 INTERTRAVEL, S.à r.l.
 FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
 Signatures

Référence de publication: 2007024414/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08668. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070018250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Transport Discount Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 7, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 123.877.

—
 STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Mohamed Yasser Gacem, commerçant, né à Sousse (Tunisie), le 23 mai 1982, demeurant à L-2160 Luxembourg, 18, rue Münster,

2.- Monsieur Badreddine Fellah, chauffeur de taxis, né à Constantine (Algérie), le 21 décembre 1957, demeurant à F-57190 Florange, 12, rue Nationale,

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TRANSPORT DISCOUNT LUXEMBOURG S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Differdange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- Le transport national et international de marchandises avec véhicule de moins de 3,5 tonnes,
- L'exercice de l'activité de coursier,
- La location de véhicules avec ou sans chauffeur,
- L'exercice de l'activité de TAXI.

D'une façon générale, elle peut faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou tout autre similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros chacune (125,- EUR) réparties comme suit:

	Parts
1.- Monsieur Yasser Gacem, cinquante parts	50
2.- Monsieur Badreddine Fellah, cinquante parts	50
Total des parts: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sociales sont insaisissables.

Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession. Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 950,- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est fixée à L-4660 Differdange, 7, rue Michel Rodange,
- 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur Yasser Gacem, préqualifié,
- 3.- Vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Dont acte, fait et passé en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Y. Gacem, B. Fellah, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 68, case 12. — Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 30 janvier 2007.

M. Decker.

Référence de publication: 2007024434/241/102.

(070017968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

MAMERANUS Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 99.487.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2007.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007024345/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07311. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(070018189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Eva Global SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 104, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 51.686.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007024302/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09863. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(070017826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

CA.P. EQ. Partners V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 93.275.

—
En date du 19 décembre 2006, la société anonyme de droit luxembourgeois CA.P.EQ. PARTNERS S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.238, associée unique de la Société, a transféré son siège social du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 janvier 2007.

Pour la Société

Signature / Signature

Le Gérant / Le Gérant

Référence de publication: 2007024326/1138/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09800. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(070017956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.
